

8. Votre position sur l'utilisation des machines à dicter est-elle positive ou négative? Y a-t-il des machines disponibles? Les utilisez-vous? Avez-vous des objections à ce qu'elles soient utilisées par les agents ou par les sténographes? Une formation est-elle nécessaire pour apprendre aux agents à se servir de ces machines, par exemple des cours de technique de la dictée?
- 

9. Les secrétaires de votre direction travaillent-elles aux maximum de leurs capacités?

Le volume du travail est-il bien réparti?

Pourrait-on l'améliorer?

Une secrétaire se sert-elle de la sténographie plus souvent à l'étranger qu'à Ottawa?

---

10. Les agents de votre direction obtiennent-ils les services dont ils ont besoin? Sinon, que leur manque-t-il?
-